

Contribution du Syndicat FO DGFIP Dordogne

Fermeture de trésoreries de proximité. Les redevables sont à plus de 20 km voire 30 mn de transport. Impossible de régler les cantines, crèches, impôts. Plus problématique, les personnes en difficultés qui vont voir l'assistante sociale doivent faire de nombreux km pour toucher leur secours en espèces, et cette population, fragile, n'a pas toujours de véhicule. La DGFIP oblige les contribuables à tout faire en ligne. Problème de zones blanches, tout le monde n'a pas un ordi, population âgée démunie. Mort des villages.

Bien évidemment suppression d'emplois de plus en plus drastiques, la DGFIP est toujours la première à donner l'exemple= déplacements des agents lors des fermetures avec les inconvénients que cela comporte (vie de famille, enfants, logement).

Au 01/01/2019 fermeture de Saussignac, récupéré par Bergerac (canton de Sigoulès Eymet etc...). Moratoire d'un an pour Saint Aulaye, qui ira à Ribérac. Mais menaces sur d'autres trésoreries.

On demande de plus en plus aux collectivités de faire notre travail alors qu'elles ont de moins en moins de moyens. Elles n'ont pas d'autre choix que de s'y plier (dématérialisation etc) avec des investissements en temps mais aussi en matériel (logiciel, etc).

Objectif zéro numéraire aux caisses. Quid des interdits bancaires, des personnes en difficultés, des surendettés ? Le seuil de 300 euros passe à moins bientôt.

Problème pour les maisons d'accueil au public : qui va tenir les permanences ? quid de la confidentialité du dossier fiscal ? intégrité de l'accueillant ? Déontologie ?

Réforme fumeuse de la taxe d'habitation.... qui ne va pas changer quoique ce soit.

Prélèvement à la source : on demande au privé de faire notre recouvrement. Alors que les taux de recouvrement étaient satisfaisants, la mensualisation marchait très bien, les entreprises vont avoir plus de travail mais surtout quand elles seront en redressement/liquidation judiciaire (sans parler des détournements de fonds) vont elles payer notre administration ?

De moins en moins de contrôles puisque de moins en moins d'agents, porte ouverte aux fraudes.

Notre département compte environ 600 agents actifs, 1200 retraités et plus d'une centaine d'emplois déjà supprimés depuis les dernières élections et tous les ans ça continue.

Sandrine THYSSEN

Secrétaire Départementale DGFIP Dordogne

Nous sommes très heureux de cette visite aux postiers de la Dordogne qui est une première !

Les postiers de la Dordogne voient de plus en plus d'intérimaires venir travailler dans les bureaux et certains cumulent de l'intérim et du CDD pendant plus de 3 ans.

Les intérimaires s'identifient à La Poste mais la poste les remercie du jour au lendemain...

Nous voulons des postiers (pas des précaires)

Les tournées s'allongent de plus en plus, avec plus de 100Kms pour certaines et des limitations de vitesse en baisse...

Nous voulons l'arrêt des suppressions de postes

Les agents du guichet connaissent de plus en plus d'incivilités et sont de moins en moins nombreux dans les bureaux...

Nous sommes passés de 213 bureaux à 92 dont 22 bureaux facteur guichetier et 7 maisons de services au public.

Nous voulons l'arrêt des fermetures de bureaux.

Les fonctionnaires de La Poste connaissent le gel du point d'indice depuis 2 quinquennats et les agents contractuels ont une augmentation inférieure à l'inflation...

Nous voulons la fin de la modération salariale.

Votre visite aura permis un grand nettoyage des sites concernés comme celui de Marsac ou la poussière qui règne d'habitude a subitement disparue.

Stéphane GREFFE
Secrétaire Départemental
FO Communication Dordogne

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École a marqué le début des multiples attaques contre l'École républicaine et le système éducatif. Qu'il s'agisse de la « contre-réforme » des rythmes scolaires dans le premier degré, de la « contre-réforme » Peillon-Hamon, sur le statut des enseignants, de la « contre-réforme » du collège. Toutes ces mesures n'ont cessé d'être décriées, critiquées à la fois par les usagers des services publics (élèves, parents) MAIS aussi par les principaux concernés, les enseignants, qui n'ont eu de cesse de voir leurs conditions de travail dégradées. Tout ceci dans le cadre d'un gel du point d'indice, c'est-à-dire d'une perte de pouvoir d'achat des agents de la FP.

Aujourd'hui, le gouvernement Philippe, par son ministre Blanquer entend poursuivre à marche forcée, la destruction de l'Education Nationale. Dans la lignée de la réforme du collège, il entend mettre en place dès la rentrée 2018, la réforme du lycée et par son intermédiaire la destruction du baccalauréat, comme premier grade universitaire, anonyme, ponctuel et national. Comme les résultats lors de la session de juin l'ont prouvé, le baccalauréat est un « rite » auquel sont attachés les citoyens, car il traduit une égalité républicaine de l'examen. A l'image de ce que ce gouvernement a fait au niveau du privé, en cassant le code du travail et en détruisant les droits collectifs, le Ministre Blanquer veut le faire dans le public à travers la suppression du statut des fonctionnaires. Pour l'Education nationale, il s'agit d'une inversion de la hiérarchie des normes par le développement de l'autonomie des établissements, chaque lycée pourrait choisir ses propres modalités d'enseignement, de spécialité et donc définir localement SON baccalauréat. L'égalité républicaine sera ainsi remise en question. Qui garantit que dans les lycées ruraux souvent de plus petite taille, les élèves auront autant de choix que dans les lycées de centre-ville ? Comment assurer la pérennité de ces spécialités, puisqu'elles seront définies établissement par établissement. Il s'agit d'une mise en concurrence des établissements, et donc des territoires. C'est dans ce contexte là que Force Ouvrière a décidé, avec les organisations syndicales FSU, CGT, SUD, Solidaires, UNSA Education et UNL de quitter la séance du Conseil supérieur de l'Education (CSE) des 12 et 13 juillet, compte-tenu du refus du ministre de retirer de l'ordre du jour des textes que les mêmes organisations syndicales lui demandaient de retirer car aucune discussion préalable n'avait été organisée sur des projets de texte dont l'application était prévue à la rentrée prochaine.

Le ministre a soumis au Conseil supérieur de l'Education pas moins de 17 projets de textes et en particulier :

- un projet sur la nature et la durée des épreuves du nouveau Baccalauréat ;
- un projet d'arrêté fixant le calendrier scolaire 2019/2020, qui prévoit une pré-rentrée des enseignants le 30 août 2019. Le directeur de la DGESCO a d'ailleurs précisé que compte-tenu des réformes Blanquer du lycée et du Baccalauréat ainsi que de *Parcoursup* il était prévu des réunions de concertation pour adapter le calendrier scolaire, donc les conditions de travail des personnels, aux contre-réformes ;
- la modification des programmes de Français, de Mathématiques et de l'EMC des cycles 2, 3 et 4, avec date d'effet au 1^{er} septembre 2018 ;

Pour la FNEC FP-FO, les contre-réformes doivent être abrogées !

Force Ouvrière, syndicat libre et indépendant, refuse la méthode du gouvernement, déclinée dans l'Education Nationale, qui vise à associer les organisations syndicales pour co-construire des textes régressifs pour les personnels. Le gouvernement Macron-Philippe cherche à liquider tous les droits collectifs des salariés, des fonctionnaires et agents publics. Les organisations syndicales sont dans le collimateur, pour casser toute riposte organisée aux plans du gouvernement.

Qu'y a-t-il à discuter quand un projet de calendrier scolaire prévoit d'allonger le temps de travail des personnels de l'Education nationale ? Qu'y a-t-il à discuter lorsque de nouveaux programmes, ancrés dans la réforme du collège, les cycles, doivent être imposés aux personnels en quelques semaines ? Discuter de quoi lorsque le gouvernement poursuit à marche forcée le tri social de Parcoursup, écartant encore plus de 300.000 lycéens de l'accès à l'enseignement supérieur au 12 juillet? Qu'y a-t-il à discuter lorsque les réformes du lycée et du Baccalauréat est imposée par le ministre, alors qu'elles ont été majoritairement rejetées par les organisations syndicales et qu'elles suscitent la colère des personnels.

C'est sur la base des revendications que Force Ouvrière a quitté le Conseil supérieur de l'Education ce 12 juillet. La FNEC FP-FO revendique le maintien du Baccalauréat, diplôme national et premier grade universitaire permettant l'accès de tous les bacheliers à la filière universitaire et à l'université de leur choix ; le retrait de la réforme du Baccalauréat et du lycée ; l'abrogation de la loi ORE et de Parcoursup ; l'abrogation de la réforme du collège, de la réforme des rythmes scolaires. La FNEC FP-FO poursuivra ses interventions à tous les niveaux pour porter les revendications des personnels qui n'acceptent pas la destruction à marche forcée de leurs droits, la dégradation de leurs conditions de travail.

Béatrice SARNAC

Secrétaire Départementale SNFOLC Dordogne

Les effectifs des ex EDF-GDF sont passés de plus de 600 à moins de 300 en vingt ans. L'ouverture des marchés du secteur énergétique a entraîné la séparation d'EDF-GDF Services en quatre entités distinctes qui sont aujourd'hui :

- Le fournisseur d'électricité EDF,
- Le fournisseur de gaz ENGIE,
- Le distributeur d'électricité ENEDIS,
- Le distributeur de gaz GRDF.

Depuis ce jour le service public de l'énergie ne cesse de se dégrader alors que les tarifs de l'énergie, eux, flambent.

Pour le département de la Dordogne, cela s'est traduit par des fermetures de site et la suppression des accueils physiques. GDF a, dès le début, déserté notre département. Il est impossible aujourd'hui d'avoir un conseiller clientèle électricité ou gaz en face de soi. L'année 2019 annonce la fermeture du plateau d'accueil téléphonique EDF de Périgueux entraînant, une fois de plus, des suppressions d'emplois dans notre département. A un an de cette échéance, aucune proposition de reclassement n'est faite à ces agents !

Les habitants de la Dordogne, dont la population est vieillissante, sont livrés aux serveurs vocaux et à internet. La plupart d'entre-eux se retrouvent donc démunis et livrés à eux-mêmes !

En laissant délocaliser l'ensemble de ces services publics vers les métropoles, l'Etat a une lourde responsabilité sur la désertification de notre département. Un département sans service public est un département où la République n'assure plus son rôle.

Durant ces dernières années où de nombreux départs à la retraite n'ont pas été remplacés, nos entreprises ont perdu une partie de leur compétence. Les plus anciens se trouvent donc sur-sollicités et voient leurs conditions de travail se dégrader.

De plus, nos entreprises ont perdu leur autonomie et sont de plus en plus tributaires de l'externe. Cela entraîne une perte de la maîtrise de nos engagements de service public !

Les salariés d'ENEDIS et de GRDF font leur maximum pour assurer le minimum de service. Les emplois manquent et la reconnaissance n'est plus là. Cela entraîne une baisse du pouvoir d'achat. Les salariés ont dû se battre pour obtenir une hausse de salaire qui vient tout juste compenser la hausse de la CSG !

Comment prétendre vouloir relancer l'économie sans s'intéresser au pouvoir d'achat des salariés !

Les sentiments de démotivation et de colère sont en train de prendre le dessus dans nos entreprises. L'amour de son métier ne suffira plus pour assurer le fragile équilibre qui maintient encore le « service public ». Si l'ensemble des pouvoirs (Dirigeants et Gouvernement) continue de rester sourd, il est fort à prévoir que la colère finira par prendre le dessus et ne sera plus canalisable...

Le Secrétaire du Syndicat - William CASSÉ